



PLAN D'ASSAINISSEMENT PAR SOUS-BASSIN HYDROGRAPHIQUE (P.A.S.H.)
Sous-Bassin Hydrographique de la SAMBRE

P.A.S.H. REALISE PAR LES ORGANISMES D'EPURATION AGREES CONCERNES :

- Intercommunale pour la Gestion et la Réalisation d'Etudes Techniques et Economiques - Région de Charleroi-Thulin
- Intercommunale de Développement Economique et d'Aménagement du territoire de la région de Mons-Serrisage-Centre
- Intercommunale Namuroise de Services Publics

PASH DRESSE PAR :

- La Société Publique de Gestion de l'Eau (S.P.G.E.)

Par délégation pour délivrance de copie conforme,

NAMUR, le 10 NOV. 2005

Le Ministre de l'Environnement, de la Ruralité, de l'Équipement et du Tourisme

Le Ministre-Président

Benoit LUTGEN **Elio DI RUPO**

Feuille n° 34/41 Echelle : 1/10 000

Informations gérées par la S.P.G.E. :

REGIMES D'ASSAINISSEMENT

Assainissement collectif, précisé selon les affectations au PDS (*)

de 2.000 EH et plus (Ia)

habitat ou équip. communales aménagement collectif loisir activité indus. ou artisanale

de moins de 2.000 EH (Ib)

Assainissement autonome

Assainissement autonome (II) :

habitat ou équip. communales aménagement collectif loisir activité indus. ou artisanale

Assainissement autonome communal (IIb) :

habitat ou équip. communales aménagement collectif loisir activité indus. ou artisanale

Assainissement transitoire (III)

habitat ou équip. communales aménagement collectif loisir activité indus. ou artisanale

Zone urbanisée au PDS (*) dont l'assainissement est pris en charge dans un autre sous-bassin (*) : PDS : plan de secteur

RESEAU DE COLLECTE ET D'EGOUTTAGE

Cas généraux

existant adjugé ou en construction à réaliser

Station de pompage

Collecteur sous pression

Collecteur gravitaire

Egout sous pression

Egout gravitaire

Cas particuliers

- Diagnostic - A rénover
- Fossé ou aqueduc transportant des eaux usées
- Eau de surface ayant fonction de collecteur
- Canalisation spécifique en assainissement autonome
- Canalisation d'eau claire existante
- Canalisation d'eau claire à réaliser

TRAITEMENT DES EAUX USEES

Station d'épuration

Station publique

existante adjugée ou en construction à réaliser

Station à statut particulier

privée à déclasser

AUTRES PROBLEMATIQUES

Déménagement - Exhaure

Station de pompage

Bassin d'orage

existant adjugé ou en construction à réaliser

Informations externes à la S.P.G.E. :

SOURCE DGRNE

Eaux souterraines (Mise à jour : 2010/005)

Captage public

Zones de protection de captage arrêtées

Prévention rapprochée (Ia)

Prévention éloignée (Ib)

Surveillance (II)

Eaux de surface (Mise à jour : 01/06/2002)

Navigable

1er catégorie

2ème catégorie

3ème catégorie

non classé

Cours vicié

Zone de baignade (Mise à jour : 14/06/2004)

Point ou zone de baignade

Zone amont de baignade (cours d'eau)

Donnée environnementale (Mise à jour : 24/03/2005)

Natura 2000

● Sous-bassin hydrographique

SOURCE DGATLP

Plan de secteur (Mise à jour : 2011/004)

Les zones où s'appliquent les différents régimes d'assainissement sont issues de la base de données des plans de secteur. Les zones destinées à l'urbanisation reprises au PASH n'engagent en rien la responsabilité de la DGATLP. L'utilisation de nouveaux fonds de plans IGN pour améliorer des imprécisions quant aux zones destinées à l'urbanisation.

Limite administrative

--- Limite communale

SOURCE IGN

Fond de plan IGN (Mise à jour : 25/07/2005)

40/71 Limite de planche IGN (1/10.000)

L'utilisation de nouveaux fonds de plans IGN pour améliorer des imprécisions quant aux zones destinées à l'urbanisation.

Autonisation de reproduction : convention TS 03394

Origine des données cartographiques : MDR-DGRNE - MRW-DGATLP - IGN

Traitement des données : OGE et SPGE

